

Programme enseignement

EPTHECC 2024 / 25

« *Enseignement de la Psychopathologie
et des Thérapies Comportementales et Cognitives* »

**Formation en 4 modules
pour obtention du titre de Psychothérapeute**

Agrément ministériel délivré le 15 décembre 2021

Ministère de l'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation et Ministère des Solidarités et de la Santé

Titre de Psychothérapeute

L'utilisation du titre de Psychothérapeute est régie par une législation qui prend en compte la formation, l'expérience et l'inscription au répertoire ADELI du département d'exercice.

Modalités d'obtention du titre de Psychothérapeute :

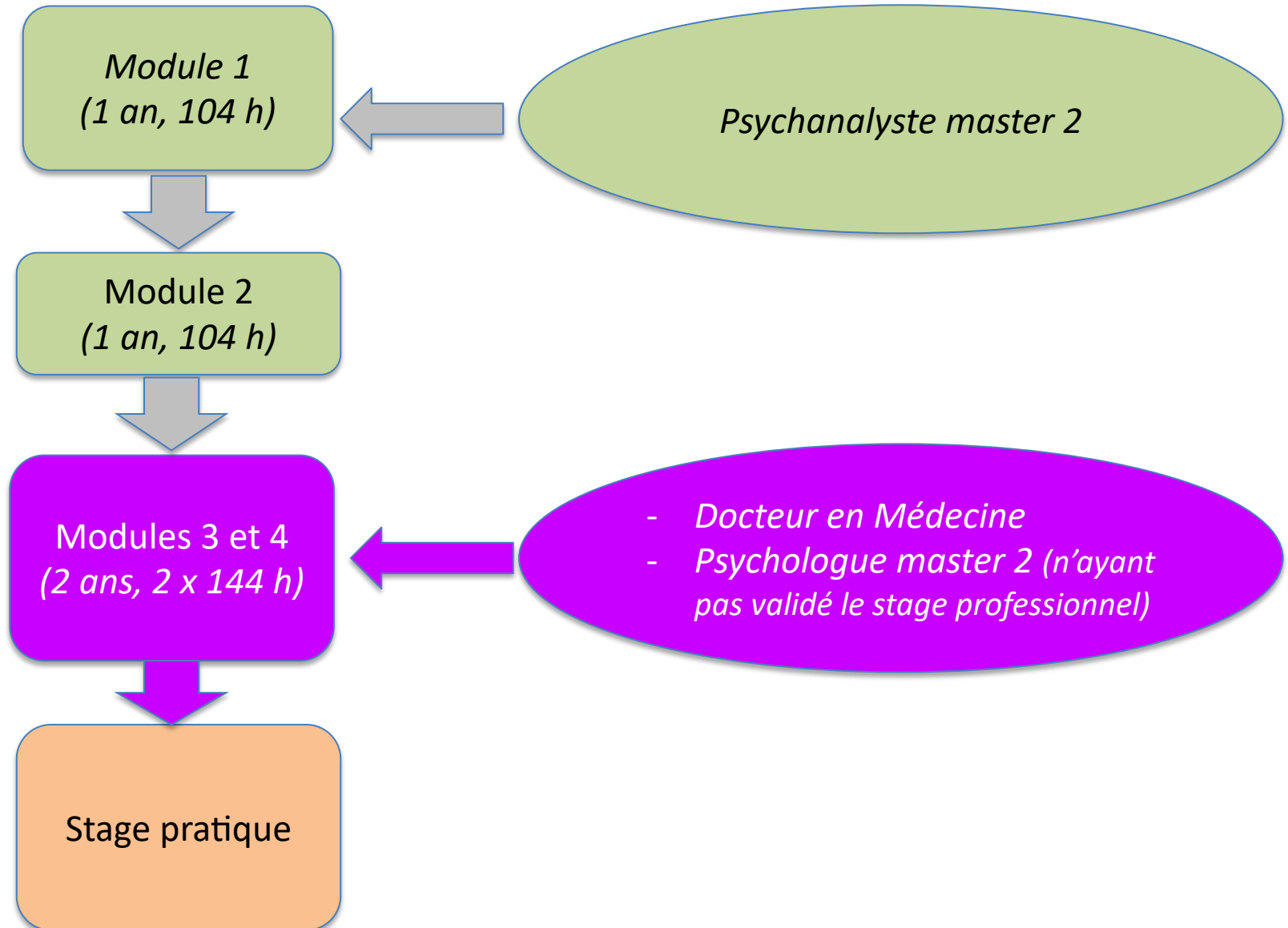
Par Décret n°2010-534 du 20 mai 2010, et complété par l'Arrêté du 8 juin 2010, le législateur a réglementé l'usage du titre de Psychothérapeute.

Depuis cette date, le professionnel souhaitant utiliser ce titre doit obligatoirement se faire enregistrer dans le répertoire ADELI du département de sa résidence professionnelle. L'inscription sur ce répertoire est subordonnée à la validation d'une formation théorique en psychopathologie clinique de 400 h minimum et d'un stage pratique effectué dans un établissement agréé.

Pour en savoir plus :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/psychologues-psychotherapeutes-et-osteopathes-en-nouvelle-aquitaine>

EPTHECC - Titre Psychothérapeute



EPTHECC

« *Enseignement de la Psychopathologie et des TCC* »

Formation pour l'obtention du titre de Psychothérapeute

- ▶ **Module 1** « *Développement, fonctionnement et processus psychiques* »
 - 13 jours, 104 h, validation : assiduité et examen écrit

- ▶ **Module 2** « *Critères de discernement des grandes pathologies psychiatriques* »
 - 13 jours, 104 h, validation : assiduité et examen écrit

- ▶ **Module 3** « *Les théories se rapportant à la psychopathologie* »

- ▶ **Module 4** « *Les principales approches utilisées en psychothérapie* »
 - Modules 3 et 4 composent le Tronc Commun de 2 ans incluant la formation aux TCC
 - 1^{ère} année (18 jours, 144 h), validation : assiduité, minimémoire, examen écrit
 - 2^{ème} année (18 jours, 144 h), validation : assiduité, mémoire, examen écrit

Chaque module est proposé en septembre.

EPTHECC - Public et prérequis

L'accès à la formation EPTHECC en 4 modules pour l'obtention du titre de Psychothérapeute est réservé aux candidats ayant :

- ▶ Diplôme niveau master 2 spécialité ou mention **Psychanalyse**
(enregistré dans annuaire de psychanalystes)
- ▶ Diplôme niveau **Doctorat** *(donnant le droit d'exercer la médecine en France)*
- ▶ Diplôme niveau master 2 spécialité ou mention **Psychologie**
(n'ayant pas validé stage professionnel)

EPTHECC – Projet pédagogique

L'activité du Psychothérapeute consiste à développer des stratégies issues des savoirs théorique et technique et compatibles avec son savoir pratique. Notre programme de formation comporte deux grandes étapes successives :

1) La première étape concerne l'acquisition des connaissances théoriques et méthodologiques actuellement disponibles (noyau scientifique, savoir théorique et technologique). Elle associe :

- l'information concernant les différentes théories en psychopathologie,
- les modalités respectives de prise en charge des patients,
- le repérage symptomatologique,
- les diagnostics des principales pathologies,
- la psychologie,
- la neurobiologie,
- les modèles psychothérapeutiques des différents troubles,
- les méthodes utilisées.

Cette étape d'acquisition des connaissances théoriques et méthodologiques s'appuie sur des techniques pédagogiques interactives classiques (cours magistral et enseignement dirigé), complétées par une bibliographie recommandée par chaque intervenant et des documents écrits fournis par ce dernier et adressés aux étudiants avant les cours.

2) La seconde étape envisage la formation pratique (noyau clinique, savoir factuel) :

- la capacité à établir une relation thérapeutique ;
- à recueillir les données, à les traiter, à les analyser, à les synthétiser (analyse de cas ou sa conceptualisation) en fonction du cadre théorique et conceptuel (modèles cognitivo-comportemental et multifactoriel biopsychosocial) ;
- à appliquer des techniques d'intervention comportementales et cognitives ;
- à utiliser des moyens pour évaluer les résultats de ces techniques.

EPTHECC - Equipe pédagogique

Les enseignants et superviseurs sont des praticiens confirmés, diplômés de l'enseignement supérieur.

Ils ont été sélectionnés en fonction de leurs compétences cliniques, d'une notoriété reconnue, de la publication d'ouvrages et d'articles et de leurs capacités pédagogiques.

ARRIVE Dominique (*MG, Bordeaux*) - BIOULAC-ROGIER Stéphanie (*Pédopsychiatre, Bordeaux*)

BLONDEAU Candice (*Pédopsychiatre, Bordeaux*) - BONNIN Jean-Marie (*Psychiatre, Bordeaux*)

CUNGI Charly (*Psychiatre, Rumilly*) - DROULOUT Tiphaine (*Psychiatre, Bordeaux*)

DUCHESNE Nicolas (*Psychiatre, Montpellier*) - ELAYLI Raymond (*Psychiatre, Bordeaux*)

FAVRE Christine (*Psychologue, Suisse*) - GIBEAU-MÜLLER Isabelle (*Psychiatre, Bordeaux*)

GLATIGNY-DALLAY Elisabeth (*Psychologue, Bordeaux*) - GONZALES Bruno (*Psychiatre, Anglet*)

GUILBON Gérard (*Dr en Psychologie, Bordeaux*) - HUMEAU Mikaël (*Psychiatre, Bordeaux*)

LACAZE Ingrid (*Psychologue, Bordeaux*) - LE ROY Vincent (*Psychiatre, Bordeaux*)

LEDIEU Rachel (*Psychiatre, Bordeaux*) - LLORET Bertrand (*Psychologue, Bordeaux*)

MARCHAL Clotilde (*Psychologue, Bordeaux*) – MARTINEZ Mathilde (*Psychologue, Bordeaux*)

MILANDE Lucile (*Psychologue, Bordeaux*) - MORAGUES-SARTRE Nathalie (*Psychiatre, Bordeaux*)

ROSSIGNOL Cécile (*Psychologue, Bordeaux*) - SARTRE Olivier (*Psychiatre, Bordeaux*)

SAUTERAUD Alain (*Psychiatre, Bordeaux*) - SIOBUD-DOROCANT Eryc (*Psychiatre, Paris*)

Pr TOURNIER Marie (*Pr de Psychiatrie, Bordeaux*)

Modalités d'inscription

- Dossier de candidatures par courrier du 1^{er} mai au 15 juillet 2024
- Etude des candidatures par la Commission de l'Enseignement :
1^{ère} commission le 30 juin, 2^{ème} commission le 15 juillet 2024
- Effectif minimal 12 pers pour ouvrir une formation (maximal : 35 pers)

ACCESSIBILITE :   

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap, sous condition de pouvoir répondre aux problématiques et aux spécificités de chaque individu.

Les formations se déroulent uniquement en présentiel à Bordeaux ou périphérie, de septembre à mai (vendredi et samedi de 8 h 30 à 18 h)

Inscription à titre individuel

- ▶ **Dossier de candidature inscription à titre individuel** à télécharger sur www.irccade.com
- ▶ Envoyer par courrier postal (**pas de mail**) à IRCCADE 202, rue de Pessac 33000 Bordeaux avec 2 photos d'identité originales, lettre de motivation, CV, photocopies des diplômes d'études supérieures (**ne pas joindre de paiement**)
- ▶ Si candidature acceptée par la Commission Enseignement envoi par mail :
 - **Contrat de Formation Professionnelle**
 - **Conditions Générales de Formation et de Vente**
 - **Règlement Intérieur**
 - **Charte Etudiant**
- ▶ Documents à retourner signés par courrier **sous 15 jours avec paiement total de la formation par chèques** (1, 3 ou 5 chèques encaissement mi-octobre à mi-février, pas de virement bancaire).

Envoyer tout document en courrier simple ou suivi, pas de courrier recommandé. Tout dossier incomplet sera mis en attente.

L'inscription sera confirmée par mail à réception de l'ensemble des documents signés et du paiement.

Rétractation : Désistement sans frais jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

Inscription au titre de la Formation Professionnelle Continue

- ▶ **Dossier de candidature inscription au titre de la formation professionnelle continue** à télécharger sur www.irccade.com
- ▶ Envoyer par courrier postal (**pas de mail**) à IRCCADE 202, rue de Pessac 33000 Bordeaux avec courrier de prise en charge de l'organisme payeur, 2 photos d'identité originales, lettre de motivation, CV, photocopie des diplômes d'études supérieures
- ▶ Si candidature acceptée par la Commission Enseignement envoi par mail :
 - A l'organisme payeur** : Convention de Formation Professionnelle, Conditions Générales de Formation et de Vente
 - A l'étudiant** : Conditions Générales de Formation et de Vente, Règlement Intérieur, Charte Etudiant
- ▶ Documents à retourner signés par courrier sous 15 jours

Envoyer tout document en courrier simple ou suivi, pas de courrier recommandé. Tout dossier incomplet sera mis en attente.

L'inscription sera confirmée par mail à l'étudiant et l'organisme payeur à réception de l'ensemble des documents signés.

Rétractation : désistement sans frais jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation.